



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Aides d'urgence pour les étudiants

Question écrite n° 35953

#### Texte de la question

M. Yves Hemedinger alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur la situation des étudiants, particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire. Outre la problématique financière, vitale pour nombre d'entre eux, c'est également une détresse psychologique que de trop nombreux jeunes Français connaissent. La vie étudiante est certes faite d'efforts, d'abnégation pour réussir ses études, mais ce sont aussi des moments essentiels de découvertes humaines, d'échanges, de partages, de débats et de fêtes. Tous ces moments, absents ou extrêmement réduits depuis un an, contribuent pourtant à développer les personnalités et à créer des liens sociaux nécessaires à une construction sociale équilibrée. M. le député ne peut accepter de compter les suicides, les dépressions et les élans brisés par cette crise. Oui, plus que jamais dans l'histoire moderne, il n'est pas facile d'avoir 20 ans. À tous ces manques, s'ajoute la question de la survie quotidienne. M. le député salue les annonces du Président de la République concernant les deux repas par jour à 1 euro. C'est une première réponse qui reste pourtant insuffisante. Depuis plusieurs semaines déjà, se pose la question d'un « RSA jeune » qui permettrait de régler, en partie seulement, la problématique des étudiants qui, pour beaucoup, ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour financer leurs études, et qui sont privés des jobs étudiants traditionnels en raison de la crise. Quand les jours meilleurs arriveront, on ne pourra pas faire l'économie d'un débat sur la question d'un revenu de subsistance pour les jeunes mais aussi pour l'ensemble de la population. En attendant il y a urgence. C'est pourquoi M. le député propose au Gouvernement la mise en place immédiate d'une aide mensuelle d'urgence pour les étudiants, au moins égale au RSA. Il souhaiterait également que le Gouvernement apporte immédiatement un cautionnement aux étudiants qui ne sont pas en mesure de faire face aux échéances de leurs prêts étudiants et d'imposer aux banques de différer les remboursements de ces derniers. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement envisage la création d'une aide mensuelle d'urgence pour les étudiants, ainsi qu'un cautionnement de leurs prêts étudiants, accompagné d'un différé de remboursement de ces derniers.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Yves Hemedinger](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35953

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** [Enseignement supérieur, recherche et innovation](#)

**Ministère attributaire :** [Enseignement supérieur et recherche](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 février 2021](#), page 841

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)